

PARTAGE NOIR

**Mémoires
secrets
(1789-1792)**

FOURNIER

L'AMERICAIN

**<https://www.partage-noir.fr>
contact@partage-noir.fr**

1991/03-08-2019



Fournier, l'aventurier

Etrange destinée que celle de Fournier « l'Américain » ! Qualifié de « *brute sanguinaire* », de « *fou* » (Michelet), de « *condottiere* » (Aulard), il n'a fait l'objet que de peu d'études et ses torts, s'il en eut, sont bien minimes à côté de ceux des « grandes » figures de la Révolution : Danton, Robespierre, Marat, Hébert...

I. Les débuts en révolution

Claude Fournier est né à Auzon (Haute-Loire) le 21 décembre 1745. Fils d'un tisserand, il s'engage très jeune (vers quinze ans) et part aux colonies servir dans les dragons des milices bourgeoises. Il est gardien de plantation avant de fonder en 1782 une fabrique de tafia à Saint-Domingue. Fournier est arrêté en septembre 1783 ; sa fabrique est détruite par un incendie (criminel ?) en avril 1784. Il rentre en France ruiné, vers février-mars 1785. Il entreprendra de nombreuses démarches devant les tribunaux pour obtenir justice. C'est de son séjour aux îles que Fournier reçoit son surnom de « l'Américain ».

Aigri par ses problèmes, comme il le reconnaît lui-même, il joue un rôle actif dans les insurrections de 1789. Peu avant la prise de la Bastille, il met sur pied une force armée grâce à son expérience (il est capitaine de la Garde nationale) et participe activement au combat du 14 juillet, à la marche sur Versailles (5 et 6 octobre 1789), à la pétition du Champ-de-Mars (17 juillet 1791), et à la prise des Tuileries (10 août 1792).

C'est un organisateur technique mais convaincu de la nécessité de ses actes. Pourtant, il ne tarde pas à acquérir une réputation détestable. Peu après le 10 août 1792, il est chargé d'escorter des prisonniers. A Versailles, la foule s'en prit aux prisonniers, séparant ceux-ci de leur escorte dans la pagaille. On accusa Fournier d'avoir encouragé le massacre, ce dont il se disculpa à grand-peine tout comme d'avoir volé des effets aux prisonniers. En ces temps soupçonneux, la calomnie fit son chemin. Pourtant, l'Assemblée nationale lui accorda une indemnité par l'intermédiaire de Danton et de Roland (ministre girondin). En 1837, dans ses Mémoires, l'ancien député montagnard Choudieu

écrira que ce massacre était sans doute l'œuvre de personnages influents peu désireux de voir les prisonniers divulguer des secrets après la chute de la monarchie.

II. La radicalisation

Si les chefs bourgeois ont eu besoin de certains agitateurs pour parvenir au pouvoir, après 1792 ce n'est plus le cas. Méprisant les nouveaux maîtres, Fournier se radicalise. Il fréquente le club des Cordeliers et se lie avec Maillard, un des vainqueurs de la Bastille, et surtout avec l'Enragé Varlet qui cherche à continuer la Révolution en faveur des pauvres.

Une insurrection avortée le 10 mars 1793 envoie Fournier en accusation devant les députés. Il ne dénonce pas ses amis et il est libéré faute de preuves. Mais la haine de Marat se porte sur lui. L'« Ami du peuple » s'inquiète de la radicalisation qui gagne les sans-culottes. Lors d'un dîner chez le banquier Perregaux (avant le 31 mai 1793) auquel de nombreux affairistes participaient (ainsi que Saint-Just), Marat assurait ses hôtes que lui et ses amis jacobins n'avaient aucune intention de partager les fortunes. Et c'est Marat qui accuse Fournier de vol, de complot, d'espionnage. L'histoire n'a pas totalement réhabilité Fournier.

Aventurier et bagarreur, Fournier ne méprise pas l'argent. Mais il est aussi un révolutionnaire. Sa sincérité n'est pas en cause, même si sa brutalité et son mépris le rendent peu sympathique. Il ne trafique pas sur les biens nationaux comme la plupart des leaders révolutionnaires (il mourra dans la misère). Ses idées, quoique limitées, sont clairement en faveur du peuple. Fournier est aussi prêt à l'entraide. En 1793, Babeuf est dans une misère extrême lorsqu'il est recueilli par Fournier et entretenu pendant six semaines. Il faut noter que Babeuf s'indignera des calomnies de Marat. Peut-être a-t-il aidé Fournier à rédiger sa brochure *A Marat journaliste*.

Le 31 mai 1793, plusieurs sections parisiennes nomment un comité insurrectionnel, dit de l'Évêché, où siègent Varlet (le meneur), Maillard et Fournier. Le comité de l'Évêché projette une marche sur la Convention pour imposer des mesures en faveur des sans-culottes. La tentative échoue faute de moyens lorsqu'elle est récupérée par les Jacobins. La dictature qui s'installe

s'accompagne d'une répression contre les Enragés (Jean-François Varlet et Jacques Roux), qui sont arrêtés vers septembre 1793. Fournier est exclu du club des Cordeliers mais tente le 12 décembre d'entrer de force pour s'expliquer. Il est alors arrêté.

III. Après la Révolution

Fournier doit attendre la chute de Robespierre pour être libéré, le 22 septembre 1794. Mais ses capacités d'agitateur le rendent tout aussi dangereux pour le nouveau régime bourgeois. Début 1795, les sans-culottes affamés ont un ultime sursaut. Par mesure préventive, Fournier est arrêté le 9 mars 1795.

Les poursuites sont finalement abandonnées et Fournier se retire aux environs de Paris pour cultiver un jardin. Il se marie en 1796 avec Marthe Fonvielle, à Verneuil (Yvelines aujourd'hui).

Après un attentat contre Bonaparte en 1801, les révolutionnaires sont arrêtés. Fournier se cache à Villejuif. Il est arrêté en 1803 et la police l'emmène au fort de Joux le 20 août 1803. Le 20 novembre, il est transféré à Oléron et finalement déporté à Cayenne début 1804.

De retour en France en 1809 (après la prise de la colonie par les Anglais), Fournier participe à un complot antifiscal à Auxerre, en 1811. Cette fois Napoléon, excédé, ordonne personnellement son transfert au château d'if. Fournier revient à Paris à la fin de l'Empire, en avril 1814.

Il ne semble guère calmé puisque sous la Restauration le régime royaliste ordonne à son tour son arrestation en novembre 1815 ! Laissé enfin en liberté en août 1816, Fournier tente d'échapper à la misère par un procédé qui lui sera beaucoup reproché par les historiens. Fournier demande une pension au roi en transformant son passé en une pseudo-fidélité royaliste ! Le pouvoir refusa cette demande impudente. Sans excuser son cynisme, on doit le relativiser. À 77 ans, il cherchait à assurer ses vieux jours et, de fait, il mourut dans l'indigence à Paris, le 27 juillet 1825. Que n'eût-il spéculé comme ces « idéalistes » de 1793 portés aux nues par les mêmes historiens ! Mais il n'est pas de notre propos de célébrer sa mémoire. Sa trajectoire tumultueuse n'aurait pas un grand intérêt sans ses écrits.

IV. Fournier esclavagiste?

Fournier a-t-il eu des esclaves à Saint-Domingue ? Certains historiens l'affirment tout en le confondant avec des homonymes : un Fournier signataire d'un traité de paix entre métis et blancs à Port-au-Prince en octobre 1791 et un Fournier arrêté par Sonthonax, l'envoyé de la Convention, en décembre 1792, toujours à Saint-Domingue.

Fournier n'était pas planteur, mais avec ses économies il établit une distillerie en 1782. Possédait-il des esclaves comme les autres « petits-blancs » ou les « noirs libres » (dont Toussaint-Louverture) ? Nous n'en savons rien.

On ne trouve pas dans les écrits de Fournier de justification de l'esclavage. Au contraire, dans un texte manuscrit intitulé *Idées générales sur les moyens de rétablir l'ordre dans les colonies de Saint-Domingue...*, Fournier propose de distribuer des terres collectives ou individuelles aux noirs. Il est difficile d'imaginer que Fournier ait pu évoluer de l'esclavagisme à la loi agraire.

Ces *Idées générales...* ne sont ni signées ni datées. Elles figurent dans les papiers de Fournier aux Archives nationales. Le manuscrit a vraisemblablement été rédigé entre juillet 1795 (date à laquelle les Espagnols quittent Saint-Domingue) et août 1797 (date à laquelle Toussaint-Louverture prend le contrôle de l'île). Nous reproduisons ce texte intégralement, à la suite des *Mémoires secrets*, avec une orthographe actualisée.

V. Fournier, témoin du peuple

Fournier n'a pas laissé une oeuvre théorique : quelques pamphlets tout au plus. Par contre ses souvenirs sont une mine pour les historiens. Il eut le temps de rédiger ses *Mémoires secrets*, incomplets (ils vont de 1789 à 1792 et de façon lacunaire) mais instructifs par leur point de vue.

Nous avons les témoignages de notables, de bourgeois mais très peu du peuple. Avec Fournier, c'est le tableau de la foule révolutionnaire par l'un de ses membres. De plus le récit est écrit comme un reportage, très vivant.

Dans l'ensemble Fournier est objectif. Il a joint des pièces justificatives à son manuscrit (non publiées ici) avec une conscience d'avocat. C'est que sa propre action était aussi à défendre. Là, Fournier est parfois moins objectif. Par

vantardise : il prétend avoir mené 400 partisans sur la Bastille, il n'y en eut que la moitié probablement. Par honte : il cache que, peu avant la fusillade du Champ-de-Mars, il a tiré un coup de pistolet sur Lafayette pour éviter le massacre. En fait, le général utilisa cet attentat pour justifier la répression. Marat eut beau jeu de traiter Fournier de provocateur. Celui-ci n'avait aucune envie de rappeler sa bétise.

Ces quelques détails mis à part, l'apport des *Mémoires secrets* est énorme. C'est pourquoi nous en rééditons ici les passages les plus importants. Il n'existait qu'une édition de 1890 par Aulard, depuis épuisée. Nous avons suivi la retranscription de cet historien à quelques nuances près : actualisation de l'orthographe, suppression des fautes. Fournier écrivait en homme du peuple peu instruit. Il est intéressant de le faire savoir au lecteur, mais pas à toutes les pages ! On nous comprendra de ne pas donner dans le snobisme d'érudit. Par contre le sens du texte est préservé intégralement. Grâce à ce témoignage indispensable, Fournier nous fait revivre 1789.

Suivez le « condottiere » de la Révolution !

Le groupe éditeur

I. La prise de la Bastille

(13, 14 et 15 juillet 1789)

13 juillet 1789

Déjà l'on était bien pénétré que le temps était venu de travailler à la conquête de la liberté ; ainsi chacun sentait qu'aucun moment n'était à perdre. Tous les bons citoyens étaient en état de surveillance permanente. L'annonce des dangers avait fait porter le peuple, dès les quatre heures du matin, au Palais-Royal, aujourd'hui le jardin de l'Égalité.

J'y arrivai à cinq heures.

Le peuple délibérait pour la formation des citoyens en corps national armé et pour le choix d'un chef. Ce fut sur moi que ce choix tomba. Dès lors nous nous mêmes en état permanent de service militaire, et chacun de nous appréciant déjà, dans toute leur étendue, les devoirs que lui impose la qualité de défenseur de la liberté, considère que sa tâche n'est plus que de se mettre en perpétuelle opposition contre le despotisme et tous ses satellites.

Je sors du Palais-Royal à la tête de mes frères d'armes. La seule confiance qu'inspire le sentiment de la liberté nous faisait nous considérer comme étant en armes. Nous n'avions encore que des bâtons, de vieilles épées, des croissants, des fourches, des bûches, etc., et c'est dès ce moment que commencèrent les patrouilles. Nous entrons dans la rue Saint-Honoré, et parvenus devant la porte de l'Oratoire, nous arrêtons un cavalier qui portait des paquets à Saint-Denis aux troupes qui y étaient campées. Je fis saisir ces paquets et nous les portâmes à l'Hôtel de Ville.

J'en descendis et, avec l'avis de mes camarades, je fis aussitôt sonner le tocsin. Déjà trop d'indices s'étaient cumulés pour nous faire sentir la nécessité de cette grande mesure. Ce son d'alarme ayant donné l'éveil général dans Paris, ce me fut une conquête aisée que celle de m'emparer de plusieurs corps de garde occupés par des soldats encore au compte des despotes, mais dont le cœur était déjà gagné à la nation. Presque tous vinrent s'unir à moi et grossir ma troupe ; elle s'augmenta spécialement de tous les braves du corps de garde de la pointe Saint-Eustache et de celui des gardes françaises de la rue de la Jussienne.

À trois heures, nous nous sommes ralliés à l'église Saint-Eustache et j'y fus proclamé commandant à l'unanimité. Mon corps se montait le même soir à huit cents hommes [1], lorsque nous nous emparâmes à la nuit tombante de la salle des francs-maçons, rue Coq-Héron, où j'établis mon corps de garde.

14 juillet 1789

La chaleur de la liberté était montée au plus haut point du thermomètre. Tous les esprits se trouvaient animés de son feu divin. Le peuple était parvenu à acquérir le sentiment de la souveraineté, et il ne voulait pas tarder davantage à montrer aux despotes qu'il était capable d'en prendre l'exercice.

J'avais senti avec tous les bons patriotes que le moment de livrer combat était arrivé. Il fallait s'y préparer par toutes les dispositions nécessaires. Je vais à la Ville avec un détachement nombreux pour demander des munitions ; on m'en refuse. Le scélérat Flesselles, prévôt des marchands, et ses échevins n'avaient pas un système qui s'adaptât à nos projets de révolution. L'indignation que leur procédé excite en moi m'aurait peut-être porté à des mouvements sinistres, si je n'eusse éprouvé une diversion par des cris : « *À la Bastille !* » qui tout à coup vinrent remplir la place de Grève et tous les environs de la Maison de Ville. Je cours avec mon détachement à la Bastille, je me place près du pont-levis, du côté des cuisines : on jugera que je n'étais pas dans l'endroit le moins périlleux, quand j'aurai appris que deux citoyens à mes côtés furent blessés à mort, que deux jeunes gens de douze à quinze ans y eurent chacun un bras percé d'une balle, et que moi-même je fus légèrement blessé à la jambe droite.

J'aperçus que, sans munitions, sans armes, nous étions dans la situation de ne pouvoir opposer qu'une bonne volonté inutile et que nous péririons tous l'un après l'autre sans rien gagner sur nos ennemis. Alors je jugeai que c'était déjà trop de sang versé sans fruit et qu'il ne fallait pas laisser plus longtemps des braves gens exposés en vain.

J'arrêtai une double mesure, celle de faire transporter mes blessés à l'Hôtel de Ville et celle d'y retourner moi-même pour montrer les dents aux traîtres municipes d'alors et en obtenir, bon gré mal gré, des munitions.

Je trouvai à la Ville l'infâme Flesselles et l'intrigant Lasalle. Je les forçai de me délivrer dix livres de balles et six livres de poudre ; ce fait est constaté par les procès-verbaux de l'Hôtel de Ville, on peut y vérifier que c'est moi qui m'y suis

fait délivrer des munitions le premier et qui de suite en ai fait délivrer à deux ou trois autres personnes à peu près même quantité.

De ce moment, mes vues sur le plan d'attaque de la Bastille s'étendirent. Je n'eus pas de peine à concevoir que les secours que je venais d'obtenir étaient trop faibles pour mettre à portée de faire avec avantage le siège de la forteresse. J'avise donc à de plus grands moyens. Je descends sur la place de Grève ; là, ma sensibilité est mise à l'épreuve par le spectacle de mes blessés que je retrouve et que personne n'a encore songé à secourir. Après avoir pourvu à ce qu'ils soient transportés à l'hôpital, je distribue mes munitions aux citoyens de mon commandement qui avaient des fusils et je les renvoie à la Bastille pour garder, en attendant mon retour, une grosse pièce de canon déjà saisie par mes frères d'armes à l'arsenal.

Je poursuis aussitôt l'exécution du plan que je viens de dire avoir conçu de procurer de grands moyens de vaincre. Je cours à la tête de mes braves aux Invalides ; nous y pénétrons sans éprouver de résistance notable ; sans doute, ce fut moins le patriotisme que la peur qui détermina l'état-major des Invalides à ne point montrer une grande opposition, lorsque les citoyens se présentèrent chez eux.

Les officiers de cette maison firent cependant preuve de dispositions bien équivoques, lorsque je leur demandai des armes, et qu'ils répondirent n'en point avoir. Il fallut leur en arracher. À la suite d'une perquisition très exacte, nous découvrons dans une cave 1 800 fusils que je fais distribuer tant à mon corps qu'à d'autres citoyens. On sait que ce n'était là qu'une partie des armes des Invalides, et qu'il y fut pris en tout, ce jour-là, trente-deux mille fusils.

Je me transporte dans un magasin où je suis instruit qu'il y a des munitions ; nous y prenons plusieurs barils de poudre. Je me reconnais dès lors un peu plus en état de me présenter devant l'autre fameux du despotisme.

Dans les grands moments de crise, il est bien avantageux de songer à tout. Je ne devais pas perdre de vue l'ordre intérieur : c'est pourquoi je détachai une partie de mon monde pour l'envoyer faire le service au corps de garde de la rue Coq-Héron. Avec le surplus, je me rendis de nouveau à la Bastille. C'est en y faisant notre entrée victorieuse que nous aperçûmes les premières véritables lueurs de la liberté.

Je ne participai en rien à la conduite qui fut faite de De Launey à l'Hôtel de Ville [2]. Je restai à la Bastille avec mes frères d'armes pendant toute la nuit,

pour assurer dans ces premiers moments la conservation de notre intéressante conquête.

15 juillet 1789

A la pointe du jour, je me rendis à mon corps de garde où j'ai rassemblé une grande force armée, composée d'un nombre considérable de citoyens ensemble, de gardes-français, gardes-suisses, etc. Je revins avec ce renfort à la Bastille. J'avais senti la nécessité d'avoir ce renfort pour lever les obstacles qui s'opposaient à ce que les patriotes achevassent ce que la veille ils avaient si heureusement commencé.

On avait bien ouvert la plupart des cachots le 14 ; on avait délivré les prisonniers qui s'y étaient trouvés ; mais la précipitation et l'étourdissement avaient été le résultat nécessaire de la scène extraordinaire qui s'était offerte. Plusieurs cachots s'étaient dérobés à l'exactitude des recherches du même jour 14 ; découverts le 15, j'en avais requis l'ouverture. Des hommes, sous le nom de députés de l'Hôtel de Ville, s'y opposaient. Étonnante chose que, le lendemain d'un jour où le peuple français avait déployé tant d'énergie, des esclaves eussent osé vouloir faire rétrograder la Révolution ! J'entre ; je fais occuper tous les postes par ma troupe ; je demande aux prétendus députés leurs pouvoirs ; je demande également les clés des cachots qui restent à ouvrir : on me refuse tout. Je prends le parti de faire rompre et briser toutes les portes de ces affreuses demeures sépulcrales, où nous nous attendions de trouver encore quelques victimes enterrées vives. Personne n'habitait plus ces sombres et infernaux séjours ; mais des chaînes, et autres instruments de supplice qui s'offrirent à notre vue, nous apprirent que c'était là où les malheureux que l'on voulait conduire à la mort par de longues souffrances expiaient des actes sans doute vertueux aux yeux de la raison, mais qui, aux yeux du despotisme, étaient les derniers des crimes.

Trois mesures importantes me restaient à suivre à la Bastille pour assurer à la nation tout l'avantage qu'elle pouvait tirer de sa conquête. J'en dirigeai l'exécution avec toute l'exactitude qu'un zèle sans bornes peut inspirer.

La première de ces mesures consista à déloger tout le canon de la Bastille pour en armer Paris : mes frères d'armes, ainsi que moi, nous en fîmes la distribution dans tous les districts.

La seconde mesure était de mettre dans un sûr dépôt une quantité immense de papiers dans lesquels il devait se trouver de quoi transmettre à la postérité

l'histoire complète des grands forfaits du despotisme en France, afin de léguer à nos neveux, avec la liberté consolidée, une perpétuelle horreur et un sentiment durable de défiance contre le retour de la tyrannie.

Nous fîmes charger quatre voitures de ces papiers, que nous avions réunis tant dans des cartons que dans des caisses, et nous les déposâmes à l'Hôtel de Ville.

J'observe que ce n'était encore qu'une partie des papiers de la Bastille. Le peuple, avide de pénétrer dans les horribles secrets du despotisme, en avait fait la veille un très grand gaspillage. J'ai de Manuel [3] une lettre par laquelle il m'avait annoncé que le dépouillement serait fait de cette partie déposée à la Ville, et que cet extrait des atrocités de la tyrannie recevrait la publicité la plus complète. J'ignore pourquoi rien n'en a été fait. Mais Manuel m'a appris à le connaître : il a eu apparemment ses raisons de cacher au peuple les monstrueux secrets du despotisme. Et pourquoi le Conseil général de la Commune ne met-il pas au rang de ses devoirs de les dévoiler ? Ces horribles mystères appartiennent au peuple. Comme citoyen, comme membre du peuple, je somme, au nom du peuple, le Conseil général de lui donner connaissance de ce dépôt horrible et précieux.

Enfin, la dernière mesure fut de désespérer l'aristocratie, qui pouvait croire à une nouvelle résurrection, et de lui montrer la volonté ferme et constante du peuple français, en prévenant la réédification du monument honteux de la barbarie des rois.

Mes harangues au peuple, pour l'engager à se livrer à la démolition de la Bastille, eurent un prompt effet. Un peuple disposé aux révolutions pour la liberté est très docile aux conseils d'exécution qui lui sont donnés pour tout ce qui lui paraît tendre à le faire arriver au but.

Notes

[1] Selon l'historien G. Rudé, le nombre de participants était très inférieur.

[2] La tête du gouverneur de la Bastille fut promenée au bout d'une pique.

[3] Louis Manuel (1751-1793), officier municipal de Paris. Mouchard de la police d'Ancien Régime, Manuel fit disparaître les preuves de son passé, ainsi que d'autres papiers de la Bastille compromettants pour ses amis.

II. Voyage à Versailles (5 octobre 1789)

Depuis que l'intrigue perverse des deux directeurs de la France m'avait supplanté pour mettre à ma place un grand scélérat, j'étais resté coi dans mon asile, après m'être écrié comme Brutus : *« Ô vertu ! tu n'es donc bonne à rien sur cette terre dépravée ! »*

Mais le spectacle de mes frères criant la faim, à l'époque du 5 octobre, ne put plus contenir davantage ma sensibilité. L'exécrable horde aristocratique et royale avait formé le complot de réduire à l'esclavage, par la famine, cette nation qu'elle ne voyait pas lieu par d'autres moyens de faire renoncer à son projet de conquérir sa liberté. J'entends, ce jour-là, dès sept heures du matin [1], les cris d'une alarme générale et le tocsin qui sonne. Je cours à la Ville. J'y trouve le peuple qui, à ma vue, s'écrie : *« Fournier, conduisez-nous à Versailles où nous voulons aller demander du pain. »* Je répondis que j'irais si je pouvais rassembler une force armée suffisante.

Le corps des Vainqueurs de la Bastille se mit en mouvement le premier et, de concert avec les femmes, il fut à Versailles où il s'empara, au milieu de la place d'Armes, des gardes du corps et des troupes du despotisme qui y étaient postées.

Je ne crus pas devoir perdre un moment. Je courus dans Paris pour rallier le plus qu'il me serait possible de bons citoyens.

Arrivé à Saint-Eustache, j'y trouve d'Ogny, commandant, mon successeur, sous lequel les citoyens refusaient de marcher. D'Ogny eut la bassesse de recourir à moi pour me prier de les rassembler ; il s'agissait du salut public ; je ne me prêtais pas à d'autres considérations. Je n'eus besoin que de dire à mes anciens camarades : *« Frères, me reconnaissez-vous ? »* À l'instant, toutes les compagnies furent sous les armes. Croira-t-on qu'aussitôt d'Ogny eut l'impudeur de se mettre avec moi à la tête de ces mêmes compagnies qui se rendirent à l'Hôtel de Ville ? Là s'engagea un conflit pour savoir à qui, de d'Ogny ou de moi, resterait le commandement. Une bonne partie des citoyens et des troupes se rangea de mon côté. On observa que nous n'avions point d'étendard pour faire notre ralliement. J'allai chercher le drapeau à la fameuse devise : *« Destruction des tyrans »*.

De retour à la Ville, je trouve tout le peuple et les gardes françaises qui me crient : « À Versailles, Fournier, commandez-nous. » Je fais battre le rappel, et j'assemble tout le monde de bonne volonté.

Alors d'Ogny descend de la Ville : « *Qui vous a donné l'ordre de battre ? demande-t-il aux tambours. - C'est moi, répondis-je en m'avançant. - Qui vous en a donné l'ordre ? réplique-t-il.* » Je lui dis du ton le plus ferme : « *Le tocsin et le peuple souverain.* » Alors il s'exhala contre moi en menaces que je fis cesser en le poursuivant avec mon sabre nu. Il s'enfuit dans l'Hôtel de Ville où je le suivis.

Mais la réflexion me fit abandonner ce lâche pour m'occuper du sycophante Lafayette que je trouvais dans un des appartements de la Maison de Ville, occupé à faire de grandes motions qui n'étaient pas les miennes ni celles du peuple.

Je lui adressai la parole pour lui dire :

« *Général, le peuple vous demande en bas, sur la place de Grève ; il faut dans l'instant descendre, il en est temps ; le peuple veut faire le voyage de Versailles pour chercher du pain : je vous exhorte de ne pas différer.* » Lafayette obéit. Je descendis aussitôt. Il se porta sur ma colonne où, s'adressant à moi avec un petit imprimé à la main, il me dit : « *Fournier, comment, vous sur qui je comptais le plus pour me donner des détachements pour aller à quarante et cinquante lieues d'ici, chercher des farines, est-ce que vous me manquerez aujourd'hui ?* »

Ce piège grossier, pour faire diversion au grand objet qui nous occupait, n'eut pas de prise sur moi. « *Oui, général, répliquai-je, je vous manquerai aujourd'hui. C'est à Versailles qu'il faut aller et il est temps de partir.* » Cette réponse faite, je saisis mon rôle de commandant : « *Attention, à gauche, à Versailles !...* » Aussitôt deux femmes se portèrent vers Lafayette et lui dirent, en lui montrant du doigt le fameux réverbère : « *A Versailles ou à la lanterne !* » A ces mots, il part ; nous sommes partis.

Mais nos scélérats avaient arrêté entre eux d'employer tous leurs efforts pour faire manquer la partie. D'Ogny était devenu le lieutenant de Lafayette ; il marchait à ses côtés. Nous n'étions qu'à la hauteur du Pont-Neuf, lorsqu'on nous fit faire une première halte. Alors le général et d'Ogny vinrent à moi, et me dirent : « *Nous ne devons point partir sans munitions ; vous pourriez en aller prendre au district de Saint-Eustache.* » Je soupçonnai bien que cette amorce couvrait encore quelque dard nouveau ; c'est pourquoi je me précautionnai. Je consentis d'aller chercher des munitions avec ma première colonne, mais je dis à ma seconde de m'attendre à la hauteur des Champs-Élysées avec le général et de ne pas le perdre de vue.

Arrivé à Saint-Eustache, quel fut mon étonnement d'y voir d'Ogny et de l'entendre crier aux troupes entrées dans l'église et rangées en bataille : « *Haut les armes, chacun chez vous, je vous l'ordonne au nom du général !* » Indigné, je m'écrie : « *Halte-là, citoyens !* » Je prends aussitôt mes épaulettes, je les foule aux pieds, je crie de toutes mes forces que c'est ainsi que mérite d'être foulé aux pieds le lâche qui vient d'oser ordonner aux citoyens de retourner chez eux. Je rattache mes épaulettes et je dis à ma troupe : « *Citoyens, qui m'aimera, me suivra* » ; et m'adressant aux femmes : « *Vos enfants meurent de faim ; si vos époux sont assez dénaturés et assez lâches pour ne pas vouloir aller leur chercher du pain, il ne vous reste donc plus qu'à les égorger.* »

L'effet de ce discours fut des plus funestes à d'Ogny. Il ne fut pas plutôt prononcé que les femmes tombèrent sur lui et lui distribuèrent tant de coups de poing et de pied dans le ventre qu'elles le forcèrent à marcher et qu'il mourut peu de temps après des suites de ce traitement qu'il avait trop mérité.

J'allai rejoindre aux Champs-Élysées le corps que j'avais quitté au Pont-Neuf, et alors nous paraissions marcher tout de bon pour Versailles.

Lorsque nous fûmes vis-à-vis la manufacture de Sèvres, il vint à passer une voiture qui s'annonçait sous le titre d'équipages de Lafayette. Elle était conduite par huit chevaux de poste ; des hommes, au nombre de huit à dix, habillés en grenadiers nationaux, étaient montés sur l'impériale, sur le siège et derrière. Ils criaient tout le long des colonnes : « *Gare, laissez passer, ce sont les équipages du général.* »

À ce mot du général, j'arrêtai la voiture et je dis : « *Ce serait la voiture du diable, je l'arrêteraï pour savoir ce qui est dedans.* » Aussitôt une nuée de mouchards et de coupe-jarrets me circonscrit et fait échapper la voiture. Je demande si on ne démêle point la préméditation d'un départ commun du roi et du général, puisque c'est à la même heure et au même moment que la garde nationale de Versailles, toujours active et patriote, et les Vainqueurs de la Bastille, que j'ai dit ci-dessus être partis les premiers et en avant, ont arrêté à Versailles les équipages de la maison royale au bas de l'Orangerie et qu'ils les ont fait rentrer en lieu de sûreté.

Les intentions perfides de ce malheureux Lafayette ne paraissent plus équivoques, quand on se ressouvient qu'il fit faire aux citoyens armés cinq ou six stations de Paris à Versailles, au milieu d'un déluge de pluie et du temps le plus affreux qui ne permit d'arriver qu'entre minuit et une heure.

C'est ainsi qu'on donnait le temps à d'Estaing de préparer toutes les manœuvres criminelles de la Cour et du traître général. Ce d'Estaing abandonna à dessein son poste de la garde nationale de Versailles pour s'occuper plus utilement au Château ; mais, ayant été instruit de la trahison, je m'emparai du corps de garde des ci-devant gardes françaises et du parc d'artillerie où j'établis bonne sûreté. La preuve de ce fait existe par le témoignage du citoyen de Versailles commandant du poste et par une attestation de l'aide de camp Gouvion qui était venu à deux heures du matin pour s'emparer de ce poste. Mais je mis mes moustaches en travers et lui dis qu'il était temps de déguerpir et de f... le camp. Il me demanda la permission d'entrer dans le corps de garde pour écrire une lettre à la municipalité de Paris. Je lui dis qu'il le pouvait et que je m'en f... encore. Après une heure de réflexion et après avoir fumé deux pipes, il fut obligé d'aller fumer la troisième auprès de son général, qui était allé soupirer auprès de Marie-Antoinette et réfléchir sur les inconvénients des grandeurs.

Le 6, à cinq heures du matin, j'allai à la découverte, accompagné de deux officiers de mon poste. J'allai jusque sur la terrasse du Château du côté de l'Orangerie. Là, je vis toute la terre labourée par la trace de plusieurs chevaux. Ma curiosité me porta à vouloir découvrir de quel côté cette cavalerie avait dirigé ses pas. Je tournai du côté de Trianon et je poursuivis ma route vers l'escalier de marbre. Parvenu vis-à-vis les appartements de la ci-devant Madame Veto, j'aperçus deux gardes des Cent-Suisses qui étaient en ligne perpendiculaire de sa fenêtre. Je voulus leur parler, et tirer d'eux, s'il se pouvait, quelques instructions. Ils me dirent que Lafayette et les gardes du corps et tous les gentilshommes de la Cour étaient des f...gueux, qu'ils avaient voulu les soûler la veille, qu'ils avaient accepté un verre de vin sans vouloir entrer pour rien dans leurs complots ; que les gardes du corps leur avaient dit : « *À votre santé, camarades, et à la santé du roi.* » L'un de nous, poursuivirent-ils, donna un signal aux autres et nous nous sommes retirés en leur disant : « *Comment ! nous sommes aujourd'hui vos camarades, et vous avez coutume de nous regarder comme des valets de porte !* »

Nous fûmes bientôt distraits du récit que ces braves Suisses nous faisaient, lorsque, frappant cinq heures trois quarts, il entra dans la cour de marbre une quantité innombrable de peuple qui se porte sur les gardes du corps en faction, que l'on enleva en poussant force cris : « *À la lanterne !* »

J'ai cru qu'il était de mon devoir de ne point préjuger de coupables. Je voulus leur sauver la vie, mais inutilement. Le premier arrêté eut le ventre ouvert d'un

coup de couteau : il expira à mes pieds. Il fut démonté de ses armes, et son mousqueton, qui me resta dans les mains, est encore chez moi.

Je courus aussitôt dans le Château et je me trouvai encore à temps de prévenir une partie des gardes du corps et de les sauver. Je crus par suite faire une bonne action en avertissant cette malheureuse ci-devant reine de se sauver chez son mari.

Je fis, en outre, fermer les portes des Cent-Suisses et je formai un mur de mon corps pour empêcher le massacre général dans le Château. Je bravai plus de vingt coups de feu pour cela, dans la conviction où j'étais alors que je me livrais à un acte méritoire ; on n'avait pas encore à cette époque la mesure entière de la monstrosité de ces êtres dont on a connu depuis toute la noirceur de l'âme.

Je me rendis au corps de garde et envoyai aussitôt un officier de mon poste pour faire battre la générale. Nous réunîmes toute la force pour contenir ce grand mouvement populaire, dont les efforts tendaient à la punition instante des chefs des traîtres [2].

Nous nous présentons dans la cour de marbre ; là nous demandons le ci-devant roi au balcon ; il y paraît avec sa femme, ses enfants et Lafayette. Les deux ou trois bouts de phrase qu'il y profère ont l'air de stupéfier la plupart des auditeurs : tant il est vrai que les chaînes de l'esclavage et de l'idolâtrie pour les rois avaient empreint chez nous des marques bien profondes ! Je voyais l'heure où tout le monde aurait repris la route de Paris sans donner plus de suite à cette démarche.

Je m'adresse à cinq ou six de ces femmes qui, sous le titre et l'enveloppe de poissardes, cachent des qualités morales et surtout un jugement qui les rend capables de toujours bien apprécier un bon avis. Je me mets au niveau de leur intellect et, empruntant le ton du père Duchesne et leur mettant le poing sous le nez, je leur dis : *« Sac.... b....esses, vous ne voyez pas que Lafayette et le roi vous c..... quand ils disent qu'ils vont entrer dans leur cabinet pour vous donner du pain. Vous n'apercevez pas que c'est pour vous renvoyer et pour vous rendre des fers et la famine. Il faut emmener à Paris toute la sacrée boutique... »*

Ces paroles ne furent pas plutôt exprimées et je ne les eus pas plutôt fait suivre du geste de porter mon chapeau au bout de mon sabre en criant : *« A Paris, le roi à Paris »*, que cinquante mille voix répètent ce même cri : *« A Paris »*, et, de suite, l'on part...

Nous sommes encore partis.

C'est moi qui fus chargé d'aller en avant pour annoncer à la municipalité de Paris la nouvelle de l'arrivée dans la capitale du maître de Versailles, et que le peuple, dont tel était le bon plaisir, l'y conduisait.

Notes

[1] J'avais rendez-vous à la même heure au Comité militaire de la Ville avec Bailly et Lafayette pour l'examen de mon plan des 6 000 hommes (Note de Fournier).

[2] Il existe un papier établi par deux gardes-suisses attestant de la conduite de Fournier.

III. Le Champ-de-Mars

(17 juillet 1791)

Le fameux arrêté que le club des Cordeliers, toujours actif et rigide ment surveillant, prit ce jour-là pour inviter le peuple à aller signer l'immortelle pétition du Champ-de-Mars... Je fis faire aussitôt une bannière et j'y fis graver ce sublime arrêté que je retrace ici [1]...

Le même jour (le 16 juillet, NDE), plusieurs de mes frères clubistes et moi nous nous rendons au Champ-de-Mars. Nous y trouvons déjà une forte partie du peuple. Nous lui fîmes part de la résolution qui était à prendre. Après avoir invité tous les citoyens à se ranger en bataille et sur deux rangs, je les prévins de se rendre le lendemain, à cinq heures du matin, sur la place de la Bastille ; que là on leur ferait part de la marche à tenir dans la circonstance. Ces faits étant convenus, nous nous séparâmes tous, après être venus baptiser le Pont-de-la-Nation, vis-à-vis la place appelée alors de Louis XV.

À l'heure fixée le lendemain matin, je me rends à la place de la Bastille. Quel est mon étonnement d'y trouver les portes fermées ! Je demande à l'officier de poste pourquoi ce jour-là seul la Bastille se trouve fermée. Il me répond que c'est de l'ordre du général et du maire Bailly. Je lui répliquai que j'allais chez Santerre [2], que dans dix minutes j'espérais être de retour, que, si je ne trouvais pas alors les portes ouvertes, je comptais bien les faire tomber comme nous avions fait le 16 juillet.

J'arrive chez Santerre et ma surprise est encore grande de voir que mes propositions ne lui conviennent pas. Je commençai dès lors à apercevoir que, quand il s'agissait de déployer de ce qu'on appelle une véritable énergie, le héros du faubourg Saint-Antoine n'en était plus. Il me dit que, si on voulait lui donner cent mille hommes, il irait aux frontières combattre les ennemis du dehors. Ce n'était (pas) de cela qu'il était question, c'était les ennemis du dedans qu'il s'agissait de combattre. Je ne dois pas taire ici à la nation quels étaient alors mes projets transmis et proposés à Santerre. Ils étaient ceux du club entier des Cordeliers, de ce club toujours mûr longtemps avant les autres sections des ci-

toyens. Ils ne consistaient, ces mêmes projets, à rien moins qu'à fonder dès lors l'empire sacré et respectable du républicanisme, qu'à saisir l'instant favorable qui se présentait d'abattre l'idole de la royauté et d'entraîner dans la même proscription tous ses vils sectateurs. Je proposai de sonner le tocsin général, d'arrêter Bailly et Lafayette, et de les renfermer, de leur faire leur procès, et de leur faire payer de leurs têtes la garantie qu'ils nous avaient jurée du parjure Veto. Je proposai en second lieu d'abattre toutes les statues de bronze qui existaient à Paris, d'aller visiter tous les endroits où l'on soupçonnait dans ce temps-là qu'il existait beaucoup d'armes et de munitions, de s'en emparer, de mettre la nation en pleine force, de la faire lever tout entière, enfin de lui faire déployer toute l'attitude de la souveraineté républicaine.

Voyant que je ne pouvais rien faire de tout cela avec Santerre, qui passait alors pour le coryphée des braves, je le quittai indigné et je cherchai à voir si je ne pourrais parvenir à rien sans lui.

Je retourne à la Bastille. J'en trouve les portes ouvertes, et j'y remarque un bien petit rassemblement du peuple. Je me jette au milieu, et je dis : « *Mes amis, la nation n'est pas encore mûre, nous avons encore des hommes en place qui n'ont point l'énergie de la liberté et celle qui convient aux chefs armés d'un peuple qui la veut. Au surplus, allons au Champ-de-Mars pour signer la pétition. Peut-être un moment prospère se présentera-t-il.* »

Le grand rassemblement se fit en effet à l'autel de la Patrie pour signer cette pétition qui fut le précurseur imposant des dogmes républicains que la France, vraiment libre aujourd'hui, a le bonheur de professer. Mais les deux conjurés Bailly et Lafayette étouffèrent pour une année le germe de cette sainte doctrine, et ce fut avec des flots de sang qu'ils empêchèrent qu'il se développât. L'inférieur département de Paris d'alors était de tiers dans cette machination nationicide.

Cette infâme coalition commença par faire couper la tête à deux malheureux [3] pour avoir le prétexte de déployer la loi martiale, pour pouvoir ensuite faire assassiner, comme ils l'ont fait, une multitude de citoyens de tous âges et de tous sexes, d'époux avec leurs épouses, de mères avec leurs enfants. On a eu trop de preuves, que leur but était d'envelopper dans le massacre général le club des Cordeliers, toujours en observation pour éclairer leurs odieux forfaits. Ils n'ont pas réussi. Ce club, tant redouté par ces grands criminels, n'en est devenu que plus terrible pour poursuivre leurs continuelles manœuvres d'iniquité.

Je dois rendre ici un compte très exact de cette sanglante et malheureuse journée du Champ-de-Mars, sur laquelle tout erre dans les détails.

D'un côté, le peuple était rassemblé en paix autour de l'autel de la Patrie où il s'occupait de signer la pétition.

D'un autre côté, toute la force armée était mise en mouvement par Lafayette. Bientôt le Champ-de-Mars est investi. Un corps de cavalerie remplit le Gros-Caillou, une troupe de brigands, en tête de laquelle se distingue le fameux Hullin, occupe la partie de l'École militaire. La place des Invalides est garnie de ces chasseurs si connus par les assassinats de la Chapelle [4]. Lafayette et ses mouchards s'occupaient à faire distribuer de l'eau-de-vie et du vin à tout ce monde déjà égaré. De toutes parts, on ne voyait plus que des hommes soûls et ivres. De toutes parts, on ne voyait que des pièces de canon. Hélas ! pourquoi faire ? Pour exécuter de sang-froid le massacre le plus barbare contre des hommes sans défense, contre leurs femmes paisibles et leurs malheureux enfants. Citoyens, poursuivez les détails qui me restent à vous révéler sur cette horrible affaire, et frémissez.

A deux cents pas de l'autel de la Patrie, Lafayette, entouré d'une escorte nombreuse d'épauletiers, ses satellites, se présente. J'osai lui faire face. Il s'arrête. Je lui demande ce qu'il vient faire et quel est son dessein. Je l'invite à se retirer et lui garantis que tout le monde est paisible et tranquille [5]. Il reste muet et me regarde d'un œil dédaigneux ; et il me semble lire sur son visage qu'il avait un dessein à exécuter, mais qu'il ne me considérait pas comme capable de le faire manquer. Je retourne aussitôt sur l'autel de la Patrie et je demande un grand silence pour pouvoir promptement délibérer sur les moyens de parer aux dangers qui nous menaçaient. Au même moment parurent quatre municipaux revêtus d'écharpes « *Messieurs, vous me connaissez tous, leur dis-je, je vous déclare ici que, d'après ce que je viens de voir et d'observer, l'on n'a que l'intention d'engager une guerre civile et de nous assassiner.* » Les municipaux demandèrent à voir la pétition et dirent hautement, après l'avoir lue, qu'ils la signeraient eux-mêmes, s'ils n'étaient pas revêtus de pouvoirs ; qu'ils allaient de ce pas à l'Hôtel de Ville rendre compte du bon ordre qui régnait autour de l'autel de la Patrie et de la justice des réclamations.

A travers ces démonstrations municipales, je crus démêler certaines intentions peu sincères. Alors, je confiai au peuple mes craintes et je demandai si l'on ne croirait pas utile de nommer une députation sur-le-champ pour accompagner les municipaux à la Maison de Ville. On adopte cette proposition. Je suis nommé l'un des onze commissaires de la députation. Étant partis tous en voiture avec les

municipaux, nous ne tardons pas à acquérir la preuve de ce que j'avais pressenti, c'est-à-dire qu'il y avait quelque anguille sous roche, dont les hommes du peuple ne devaient pas être du mystère.

Arrivés à la porte d'un sieur La Rive, faubourg du Gros-Caillou, nous apprenons que c'est là que Lafayette se trouve retranché. C'est sans doute, pensai-je bien alors, pour concerter les modifications de quelque terrible complot. Je fus plus confirmé dans mon opinion, quand je vis nos municipaux vouloir faire arrêter les voitures, et dire qu'il fallait nécessairement qu'ils parlassent à M. de Lafayette. Nous voulons entrer avec eux ; nous rencontrons de l'opposition. Nous payons notre témérité par le rôle de sentinelles forcées qu'il nous fallut remplir pendant une demi-heure, temps que dura à peu près l'audience qu'obtinrent exclusivement les municipes. Enfin, nous repartons ; mais, sous le prétexte de nous donner une escorte de sûreté, on nous fait, comme des coupables, accompagner d'une force de cavalerie imposante. Alors j'aperçus la perfidie en pleine évidence, c'est ainsi que nous arrivons à la Maison de Ville.

Mais de quels nouveaux caractères sinistres se charge cette scène qui aussi devait être sur sa fin si tragique !

La Grève se voit pleine de troupes, presque toutes soûles. A notre approche, on fit battre aux champs. On nous fait entourer de plus de quatre mille hommes ! On fait charger les armes !!... Nous descendons de voiture, et nous montons à la Ville. J'avoue que tout cet appareil ne me faisait pas un très grand plaisir ; cependant je dis à mes collègues qu'il fallait conserver du courage, même en reprendre beaucoup de nouveau, et bien soutenir le caractère de députation dont le peuple nous avait revêtus.

Nous n'allâmes avec les quatre municipaux que jusque dans la salle de la Commune, où l'on nous fit rester escortés de quatre sentinelles à chaque porte. Les municipaux pénétrèrent dans la chambre du Conseil. Je m'assis pénitentiellement derrière la porte de communication de cette dernière pièce. Tout à coup paraît Bailly, qui s'écrie : « *Nous sommes trahis et compromis ; il faut déployer la loi martiale.* » La foudre ne saisit pas plus vivement celui qu'elle frappe, que je ne fus pénétré d'horreur en entendant ces meurtrières paroles : « *Voilà donc le signal du massacre, m'écriai-je ; voilà l'arrêt de mort prononcé contre le peuple !!* » Hors de moi, je me lève, j'arrête ce sanguinaire Bailly et lui dis : « *Monsieur, nous sommes ici une députation envoyée par le peuple du Champ-de-Mars, et nous sommes sous la sauvegarde de quatre municipaux avec lesquels nous en sommes partis pour nous rendre ici ; nous vous demandons la parole.* »

Dans l'instant, des officiers municipaux qui étaient là semblèrent vouloir faire une diversion à cet interlocutoire en insultant un de nos collègues, le citoyen Larivière, alors chevalier de Saint-Louis, sur ce qu'il avait sa croix attachée avec un ruban tricolore. Mais il leur répondit : *« J'ai cru que cette croix, que j'ai bien gagnée, ne perdrait rien à être supportée par le ruban de la nation ; au surplus, si vous voulez la porter au pouvoir exécutif, il vous dira si je l'ai bien méritée. »* Aussitôt Bailly s'écria : *« Je connais M. Larivière. »* L'impression que toutes les circonstances firent éprouver au citoyen Larivière fut telle qu'il tomba deux jours après en paralysie et qu'il resta depuis ce temps dans l'état le plus déplorable.

(Sur ces entrefaites), parut un commandant de la section de Bonne-Nouvelle qui vint prendre à bras-le-corps le maire Bailly, en criant : *« Nous sommes perdus, on vient de tuer M. de Lafayette au Champ-de-Mars. »* C'était un autre coup monté dont les conjurés étaient sans doute convenus d'avance. Bailly l'assassin ne fait que répondre de toutes ses forces : *« La loi martiale, la loi martiale ! »* C'était à ces seuls mots que se bornait son rôle.

Et aussitôt le sanglant drapeau est déployé à la fenêtre et la loi de mort proclamée sur la place. J'éprouve l'anéantissement et de suite l'émotion de la fureur. C'est au milieu de ce dernier sentiment que je crie à mes collègues. *« Fuyons ces lieux de proscription : le signal du carnage est donné ; de féroces magistrats immolent le peuple : ils ne sont pas disposés à écouter ses envoyés ; fuyons et allons rejoindre nos concitoyens et, s'il en est temps encore, soustrayons-en le plus grand nombre possible aux coups de leurs bourreaux. »*

Nous observâmes que le plan des meurtriers était si bien prémédité que, dans tout Paris, à la même minute, ce n'était qu'un seul cri. *« Lafayette est tué ! »* Les scélérats, qui connaissaient le cœur humain, avaient calculé qu'en frappant le peuple d'une telle assertion relativement à l'idole du jour de ce temps-là, il serait ébloui, il ne verrait plus rien et qu'il oublierait de regimber contre les mesures assassines disposées contre lui-même.

Quant à moi, je ne perdis nullement la tête. J'épuisai toutes les ressources qui me parurent nous rester. Je me rendis avec quelques-uns de mes collègues au club des Cordeliers qui était permanent, et j'y rendis un bref compte de tout ce qui se passait. Santerre était dans ce moment-là au club. Voici une circonstance qui fait remonter d'un peu loin des données sur le fond du civisme de cet homme qui fut aussi une idole. Lorsque j'eus dit que la loi martiale marchait, j'eus lieu d'être étonné de la vivacité avec laquelle Santerre prit la parole pour laisser

échapper ces mots par lesquels il eût fait croire qu'il était dans le secret. « *Messieurs, dit-il, soyez tranquilles, il n'y aura pas une amorce de brûlée dans tout ceci.* » Il est vrai que par réflexion il ajouta « *Au surplus mon bataillon y est, et, si on avait le malheur de tirer, je m'y opposerais. Mais je puis me tranquilliser et m'en rapporter à l'officier qui le commande.* »

Alors je demandai la parole pour dire au tant renommé Santerre qu'il serait bien plus convenable qu'il se portât lui-même en tête de son bataillon. Mon brave aussitôt semble piqué d'honneur, me regarde en enfonçant son chapeau dans sa tête, et dit : « *J'y vais.* »

Où croiriez-vous, citoyens, qu'il a été ? Se cacher chez sa belle-sœur dans la rue des Fossés-Monsieur-le-Prince, même maison où je demeurais. Sans doute qu'il ne s'attendait pas de se trouver là si près de mes pénates ; il n'en est sorti qu'à onze heures du soir. Les voilà donc, ces héros dont les noms remplissent la terre !

Quittant les Cordeliers, je me rends au Champ-de-Mars où j'ai pu encore devancer la loi martiale. Je suis monté sur l'autel de la Patrie où j'ai dit au peuple assemblé que nous avons voulu remplir ses intentions à l'Hôtel de Ville, mais que nous n'avons pu nous y faire entendre ; que la loi martiale était à deux pas, et qu'on paraissait vouloir impitoyablement nous massacrer tous. « *Je fais la motion, ajoutai-je, que tout le monde se retire paisiblement, pour que nos vils assassins n'aient pas la satisfaction d'accomplir leur abominable projet, et encore pour leur épargner dans l'histoire la honte inouïe d'avoir immolé tout un peuple sans défense.* »

Un citoyen répliqua qu'il fallait attendre l'infâme drapeau rouge, et qu'à la première proclamation, suivant la loi, on se retirerait. Immédiatement le drapeau rouge paraît au premier fossé du Champ-de-Mars. Des brigands stipendiés et apostés là par les grands brigands avaient le mot de jeter quelques pierres à ces derniers dès qu'ils paraîtraient avec la loi martiale, afin que cette feinte provocation servît de prétexte à nos scélérats. Cette mesure était liée aux deux assassinats du matin et au bruit généralement répandu d'un prétendu projet de massacre. Du milieu de la bande apostée des jeteurs de pierres part un coup de fusil, et c'est là, au lieu des diverses proclamations prescrites par la loi, c'est là le signal du meurtre et de l'égorgerie universelle. Les féroces satellites du général [6], tout pleins des fumées du vin qu'il leur a distribué et des maximes de sang qu'il leur a fait inculquer, brûlent d'en venir à l'exécution. L'ordre fatal est donné, ils vont être satisfaits. De toutes parts ils courent sur le peuple, de toutes parts aussitôt le peuple est assassiné. Tout le monde veut se sauver et, dans leur fuite pénible, hommes, femmes, vieillards, enfants, reçoivent en très grand nombre le coup terrible qui leur porte la mort.

Toute cette peinture horrible est exactement tracée d'après le témoignage de mes yeux. Oui, j'ai été le triste spectateur de tous les instants de cette scène affreuse. Je suis resté le dernier sur l'autel de la Patrie, et je ne l'ai abandonné que lorsqu'on y est venu assassiner deux citoyens qui étaient à mes côtés. J'ai dirigé ma retraite vers Vaugirard pour aller au secours de plusieurs citoyens que je voyais poursuivre et fusiller de ce côté. L'un d'eux, qui n'était même pas entré au Champ-de-Mars, eut la tête percée d'une balle qui le renversa à quelques pas de moi. Je le fis transporter aux Invalides par la grille de derrière pour lui faire administrer des secours par le chirurgien de l'Hôtel ; mais à peine y fut-il arrivé qu'il y expira.

Ne pouvant plus servir personne ni remédier à rien, et voyant mes jours en danger, je me retirai chez le citoyen Leroi, faubourg Saint-Germain, pour m'y rafraîchir et m'y laver les mains et la figure que j'avais toutes couvertes de sang et de poussière.

J'omettais une particularité qui n'est cependant point à garder sous silence. Le citoyen que j'abandonnai, après qu'il eut expiré, fut enlevé par des troupes qui recueillaient les cadavres avec leurs bijoux. Celui-là avait deux montres d'or. Mais, tant de celles-là que de bien d'autres, Bailly a eu grand soin de ne rendre aucun compte. Vices humains ! A quel point vous dégradez ceux que votre attrait honteux subjugué !

Notes

[1] *Le paragraphe est resté inachevé dans l'original.*

[2] *Antoine Santerre (1752-1809), chef de la Garde nationale, mena plusieurs insurrections. Surnommé le « Père du faubourg » par le peuple, son étoile pâlit après 1792 et Santerre fut discrédité par ses hésitations. Fournier relativise son rôle.*

[3] *Il s'agit de deux satyres cachés sous l'autel de la Patrie et lynchés par la foule. Ce fut le prétexte de l'intervention armée.*

[4] *Allusion au massacre commis par un détachement de chasseurs à la Chapelle Saint-Denis, le 24 janvier 1791.*

[5] *En fait Fournier aurait tiré un coup de pistolet sur Lafayette ! La réaction du général fut telle que l'a décrit Fournier, car il y trouva un prétexte pour la répression.*

[6] *Le général qui, il faut le dire à la honte des Français, était alors, dans l'exactitude du mot, l'objet du culte du plus grand nombre (Note de Fournier).*

Aujourd'hui encore, Lafayette est la personnalité la plus populaire de la Révolution selon un sondage, bien qu'il ait été monarchiste et opposé au peuple (NDE) !

IV. La prise des Tuileries (10 août 1792)

Si le peuple s'en était toujours (remis) à ses représentants pour faire les révolutions, sans doute il serait encore esclave. Les législateurs français n'ont montré de véritable énergie que toutes les fois que le peuple s'est levé et qu'il les a forcés à en prendre. Hors ces cas, combien n'ont-ils pas semblé agir souvent comme s'ils eussent été d'accord avec les conspirateurs ! Ici, il s'en présente un notable exemple.

Dès le 6, époque où nous avons publié les crimes de Lafayette, j'étais très instruit de tout ce qui se passait dans les comités de l'Assemblée nationale. Je savais très pertinemment que les comités militaire, de constitution et autres avaient résolu d'éluder de rendre autant le décret d'accusation contre Lafayette, que celui de suspension contre le chef du pouvoir exécutif. On avait seulement arrêté l'ajournement de la discussion sur ces deux individus pour le jeudi (9 août, NDE). Cette conduite était-elle dictée par la pusillanimité ou la perfidie ? Il ne faut pas rapprocher beaucoup de circonstances pour démêler quel était ce motif. Quand je vis la patrie trahie... et que tous les jours on semblait enchérir sur les moyens de la tromper, mon indignation me transporta chez le restaurateur des Feuillants, où je dis, en présence du public, à plus de trente députés de l'Assemblée législative : *« Que je connaissais toutes leurs infamies, tous leurs crimes, que je savais du Château (des Tuileries, NDE) que les deux tiers des membres de l'Assemblée étaient vendus et qu'ils trahissaient la nation, que je ne pouvais pas m'empêcher de leur dire qu'ils étaient des brigands, que je savais que ma grande énergie les embarrassait, et qu'ils étaient d'accord avec les Grands Inquisiteurs juges de paix de me faire arrêter, mais que je les en défiais et qu'auparavant ils me verraient encore déployer ma vigueur contre leurs complots. »* J'ajoutai que, pour dernier mot, j'avais à leur dire que, si le 9, entre dix et onze heures et demie du soir, ils n'avaient pas prononcé sur l'arrestation de Lafayette

et sur la suspension du roi. à onze heures trois quarts nous ferions sonner le tocsin... [1]

Au lieu de n'être que les simples organes de l'opinion publique, nous avons presque toujours vu nos sénateurs sembler prendre à tâche de la braver, et substituer leurs volontés arbitraires à la volonté générale. Ici, pressés par les vives clameurs de la voix souveraine, ils eurent l'air d'y céder un moment, ils promirent toute satisfaction au peuple sur le compte de Louis Capet et de Lafayette, les deux traîtres les plus dangereux d'alors. Mais toute la soirée du 9 se passa et rien ne fut prononcé contre eux.

Je n'ai pas, moi, manqué ma parole.

Le même jour, il y eut une assemblée des Fédérés [2] aux Jacobins. Pendant l'assemblée des Fédérés, j'entrai dans la salle au moment de la discussion sur l'objet de présenter une nouvelle pétition à l'Assemblée, sur le refus d'en entendre une première qui venait d'être renvoyée avec ignominie. La veille du grand jour des vengeances avait, vu consacrer le dernier oubli des principes. Des mandataires n'avaient point voulu entendre leurs commettants.

Révolté de semblables procédés, je prends la parole, et je dis : *« Citoyens, je m'oppose personnellement à ce que vous donniez cette nouvelle pétition. Vous en avez présenté mille, on n'a fait droit à aucune. Je vous proposerai celle-ci, qui sera la dernière. C'est d'aller sur-le-champ couper six cents têtes des conspirateurs réfugiés dans le repaire royal, nous les porterons à l'Assemblée et nous dirons : Voilà vos chefs-d'oeuvre, législateurs ! »*

Cette motion, désapprouvée par un faible parti, fut applaudie par la majorité. La preuve qu'elle était bonne, c'est qu'il a fallu l'exécuter le lendemain 10 au Château. L'on a déjà pu voir, et l'on verra à la suite que je ne me contente pas de faire le beau parleur à la tribune, en laissant aux autres à suivre l'exécution de mes motions. Je ne me détermine qu'après avoir mûrement réfléchi, mais aussi, une fois arrêté à une délibération que je crois bonne et tendant au bien de mes frères, je m'y sacrifie. On va donc me voir ici toujours agissant pour animer mes frères et pour exécuter avec eux la secousse décisive du 10.

Ce même jour, le comité secret se rassembla à la « Chasse Royale », sur le boulevard [3]. Nous y avons fait venir Alexandre [4] et Santerre. Ils nous ont fait de très brillantes promesses pour seconder notre entreprise, notamment notre rodomont Santerre, toujours très animé lorsqu'il ne s'agit que de parler et de faire le bel esprit.

Le soir, à neuf heures, je me suis rendu à la caserne des Marseillais avec lesquels j'avais rendez-vous, ainsi que plusieurs de mes collègues. Nous y avons déposé nos armes et, de là, envoyé des députations aux faubourgs Saint-Marcel et Saint-Antoine pour inviter les citoyens de ces deux faubourgs à se trouver au ralliement dont nous étions convenus. Pendant cet intervalle, j'allai à la section du Théâtre-Français, lors assemblée en permanence ; et, comme j'étais citoyen de cette section, qu'on sait avoir toujours été un foyer ardent de patriotisme, je n'eus pas beaucoup de peine à y faire adopter mes vues qui étaient déjà celles de la plupart des citoyens.

Le tocsin a sonné à onze heures trois quarts comme nous l'avions promis. On a placé des postes, mais nous avons été trahis par les états-majors, qui ne remplissaient pas nos intentions. A une heure du matin, nous avons relevé ces postes.

Il est venu à la section trois officiers municipaux pour nous inviter à cesser de sonner le tocsin, observant qu'en conséquence d'un arrêté de la Commune, ils avaient déjà été dans plusieurs sections et qu'on avait cessé d'y sonner ; mais notre président, le citoyen Lebois [5], brûlant d'énergie et de patriotisme, leur répondit :

« Plein de respect pour la Commune de Paris, nous ferons tout pour elle, mais ce que vous nous demandez, citoyens, il est impossible de vous l'accorder. Au lieu de faire cesser le tocsin, j'ordonne, en ma qualité de président, qu'il continue, car il n'est plus question de reculer, et il est temps d'abattre les tyrans. »

Alors, de mon côté, je demande la parole et je dis :

« Citoyens, l'Assemblée a décrété que la patrie était en danger. Le peuple est levé ; vous, municipaux, vous devez aller vous coucher ; vous n'avez plus rien à faire. »

À la pointe du jour, je fus normé commissaire avec trois autres citoyens pour inviter le bataillon de la section à se joindre devant la porte des Cordeliers. Mais les citoyens, trompés par des brigands dont je vis l'un parmi eux faire cabale et s'opposant à notre demande, en concluant au par-dessus à ce qu'on me coupât la tête, refusèrent absolument de marcher, malgré l'arrêté de la section qui les y invitait.

Je rendais compte de ma mission, quand je m'aperçus que nous étions mieux secondés d'ailleurs et que nous pouvions dès lors former l'espoir de faire réussir notre projet. En effet, nous vîmes arriver de toutes parts différents bataillons, et notamment du faubourg Saint-Marcel. Le bataillon de Marseille parut aussi en même temps.

Aussitôt on ne délibéra plus et l'on ne songea qu'à exécuter.

Nous formâmes deux divisions, dont l'une alla par le Pont-Neuf, et l'autre par le Pont-Royal. Le point de ralliement se fit sur la place du Carrousel. Ici bous les mouvements de la grande attaque qui suivit sont précieux à saisir. Nous débutâmes par demander à entrer au Château dont les portes étaient fermées.

On nous envoya plusieurs officiers. entre autres, un officier de canonniers, pour nous dire « *que nous n'avions qu'à nommer huit chefs. et qu'on les ferait entrer* ».

Nous répondîmes avec énergie « *que nous n'avions point de chefs, mais que nous l'étions tous, et que pour la seconde fois nous demandions à entrer* ».

Nous sommes restés là près de deux heures. A de longues discussions succéda un refus formel de nous ouvrir.

Ceux qui ne connaissaient point Santerre comme moi ne savaient que penser sur son compte (en voyant) qu'il ne se trouvait pas au rendez-vous. Mais moi qui avais déjà eu tant d'occasions de l'apprécier, je ne fus pas très surpris de voir arriver Alexandre qui me dit que Santerre venait de lui écrire pour lui demander secours avec du canon à la Maison commune, attendu, disait-il, que les jours de M. Pétion [6] étaient en danger. « *Leurre épouvantable !* » m'écriai-je dans mon indignation concentrée. Santerre, Pétion, idoles du jour que la foule aveugle est entraînée à encenser, vous êtes donc aussi d'insignes traîtres ! Mais prudence m'enjoint de dissimuler. Ne gâtons pas encore une fois une cause si importante et si heureusement commencée et, malgré tous les obstacles, sauvons la patrie, s'il nous est possible.

« *Camarade, dis-je à Alexandre, il ne faut point partir, j'ai la confiance de te dire que c'est encore là un dessous de carte de Santerre, et j'ajoute que si tu nous quittes, ce ne sera de ta part qu'un trait de lâcheté.* »

Je vis que c'était l'occasion d'employer une grande présence d'esprit et de penser à tout à la fois. Je fus bien vite rendre compte de cette circonstance à tous les officiers qui commandaient, et je leur dis de s'assembler promptement sur l'appel que je ferais faire.

Mais, de retour au centre de la place, je vis le commandant marseillais et plusieurs autres citoyens de Paris qui me dirent : « *Nous sommes donc encore joués et trahis. Voilà Alexandre qui Vient de partir avec deux canons et deux cents hommes, sous le prétexte d'aller joindre Santerre à l'Hôtel de Ville.* »

D'après le moment d'entretien entre Alexandre et moi, je ne m'étais pas attendu à cette manifestation de sa complicité avec Santerre. Je restai interdit et

presque muet. Revenu à moi, je ne vois de moyen de salut qu'en distrayant l'attention des braves qui nous restaient pour la diriger vers le seul but d'un grand mouvement d'énergie et de courage.

« Eh bien, citoyens et camarades, m'écriai-je ; il faut périr aujourd'hui ou entrer au Château. Je sais que si nous manquons cette journée, la France est livrée à l'esclavage et la capitale réduite en cendres [7]. »

Finissant ces derniers mots, j'eus tout de suite la satisfaction d'apercevoir l'impression qu'ils avaient produite.

L'effet de cette impression ne tarda point non plus à se manifester. Les sans-culottes tombèrent à coups de poing sur la porte dite Royale, et à force de secousses l'ont brisée et mise en pièces. Je profitai avec soin de ces premières dispositions et je sentis qu'il ne dépendait plus que de ma conduite d'en soutenir la continuation et d'en faire résulter le succès le plus complet.

Ici toute la scène va être en action, et les mouvements s'exécutent et se succèdent avec une étonnante rapidité.

Aussitôt la porte enfoncée, je m'élance en furieux vers les quatre pièces de canon qui étaient au bas du grand escalier, et je dis aux canonniers : *« Vous, braves militaires, êtes-vous pour la nation ou pour les tyrans ? »*

Ils me répondirent : *« Il y a quatre heures que nous vous attendons, et vive la nation ! »*

A ces mots, je leur dis en saisissant le timon d'une pièce : *« Eh bien ! camarades, suivez-moi. »*

Aussitôt les quatre pièces me suivirent, et nous les postâmes dans le Carrousel où étaient demeurés nos bataillons.

Nous fîmes entrer quatre pièces des nôtres et nous les plaçâmes dans la cour du Château, braquées sur les fenêtres. Nos bataillons des Marseillais et des Fédérés se placèrent en bataille de droite et de gauche. Je montai aussitôt le grand escalier jusque devant la porte de la chapelle. Là je vis qu'il était impossible d'aller plus loin. Une barricade ou plutôt un retranchement s'y opposait. Alors je parlai à Ceux qui se trouvaient là avec force et énergie et en même temps avec toute l'honnêteté possible. J'observai sur toutes les figures qu'il y avait sous jeu de grands desseins : car il ne me fut répondu rien du tout. Cependant un Suisse s'élance à corps perdu de mon côté en jetant ses armes et criant : *« Vive la nation ! »*

J'emmenai ce brave avec moi et le remis entre les mains des Fédérés en leur disant : *« Voici un bon Suisse qui a rejeté au despotisme les armes qu'il en avait*

reçues et s'est tourné exclusivement vers la patrie. » Il entra aussitôt dans nos rangs au milieu des embrassements de ses frères.

Comme j'avais reconnu sous les habits suisses, ainsi que sous ceux de gardes nationales, beaucoup de chevaliers du poignard et de grenadiers des Filles Saint-Thomas [8], je remontai une seconde fois pour témoigner aux uns et aux autres que nous ne voulions de mal à personne, mais que nous priions seulement qu'on nous remît le roi et sa famille.

Le commandant me fit réponse qu'ils n'en feraient rien, et que la force armée du Château les garderait elle-même.

Alors je me rendis aux quatre pièces de canon ; je fis charger, je dis aux canonniers de se tenir prêts et que j'allais faire commandement à la garde du Château de nous livrer le roi, et, si elle s'y refusait, qu'au premier signal ils aient à faire feu.

J'avancai ensuite sous le balcon et fis une nouvelle sommation. On ne me répondit rien. J'allais donner le signal aux canonniers, lorsque Lazowski [9], officier de notre artillerie, vint à moi et me dit :

« Montons encore une fois et pour la dernière ; sommons-les de mettre bas les armes et de nous livrer le roi, ou que sinon nous allons agir ».

Je me rends à cette proposition. Nous montons de nouveau l'escalier. Lazowski et moi. C'est à ce moment que le signal part et qu'on nous fusille. Je suis jeté dans le fond de l'escalier par l'explosion d'un grand feu général dirigé de toutes parts sur nos bataillons ; je reçois dans le même moment un coup au bras gauche dont je suis et resterai probablement estropié.

Arrivé à la porte pour rejoindre les bataillons, je suis renversé par un autre coup à la cuisse gauche. Je crus bien alors que c'était ma dernière heure, car les cadavres et les blessés tombaient à ma vue de tous les côtés, et j'eus la plus grande peine possible à me retirer.

Le feu des scélérats du Château était si vif que dans le premier moment nos bataillons, partie massacrés, furent dispersés entièrement au point que l'on avait fait l'abandon des quatre pièces de canon.

A l'aspect de ce moment de détresse, je courus du côté du guichet où je rencontrai une pièce de canon des Marseillais conduite par le commandant en second qui était déjà blessé dangereusement à la main. Mais je lui dis, ainsi qu'à tous les guerriers qui l'entouraient : *« Du courage, amis, nous allons entrer au Château et passer tout au fil de l'épée. »*

Je fis de suite placer une pièce de canon à la grande porte donnant du côté du guichet. Je la fis briser. et cette ouverture me facilita d'envoyer la mort à un grand nombre de Suisses dont le feu nous faisait beaucoup souffrir. Je fis de même mettre à bas la porte qui communiquait chez le valet de chambre du roi.

Cependant les décharges des assaillants étaient si meurtrières, que je voyais l'heure où nous perdions la bataille. Je m'avisai d'un stratagème. Je me ressouvins du même stratagème employé à la Bastille et qui fit perdre la tête à De Launey, par lequel je me flattai de désorienter nos ennemis, et le succès m'apprit que je n'avais point fait une fausse combinaison. Ce fut de faire mettre le feu partout pour imprimer la terreur et l'épouvante aux assiégés et les déconcerter.

Dans les moments de péril extrême, les petites considérations n'arrêtent pas. Nous manquions de papier pour allumer le feu en divers endroits : des assignats en tinrent lieu. Rien ne coûte quand il s'agit de remplir un grand but.

Dans la confusion des mouvements de cette grande mêlée, je distinguai deux hommes qui volaient de l'argenterie et qui en avaient rempli leurs poches. Je les fis arrêter sur l'instant, et ils furent aussitôt exécutés. Ces exemples prompts et sévères de la justice du peuple souverain prévinrent les plus grands désordres et prouvèrent que le but de la grande démarche de cette journée n'était point d'exercer des actes de pillage.

Pendant la grande chaleur de l'action, je ne faisais que courir d'un bout à l'autre pour faire approcher les caissons de chaque pièce. Je rends avec une vraie satisfaction ma situation d'alors. Je n'éprouvais plus que le sentiment de l'intrépidité. Il me semblait être invulnérable. Je marchais au milieu du feu avec une sorte de conviction qu'il ne pouvait avoir de prise sur moi. C'est dans ces dispositions que je m'arrêtai même à quelques actes particuliers qui n'auraient peut-être pas dû me distraire des soins plus généraux et essentiels. J'allai chercher du milieu des morts un chapeau pour donner au commandant en second des Marseillais en remplacement du sien qu'il avait perdu, j'arrachai plusieurs citoyens d'entre les cadavres qui les étouffaient et je les rendis par là à la vie, notamment le citoyen Lionné, marchand charcutier, rue de la Verrerie, etc., etc.

Enfin le combat se termine et la victoire nous reste. Je rentre chez moi pour me panser et me rafraîchir. J'allai encore ensuite pour terminer cette journée assister et concourir à l'exécution des statues de bronze de la place Vendôme. C'est par là que je couronnai toute la participation que j'eus aux fameux actes du 10.

Notes

[1] Les sections de Paris avaient donné à l'Assemblée jusqu'au 9 août pour destituer Louis XVI.

[2] Soldats volontaires des départements.

[3] Ce fut le comité des sections qui décida de l'insurrection.

[4] Charles-Alexis Alexandre (1750-1825), capitaine des canonnières de la section des Gobelins, au faubourg Saint-Marcel.

[5] René Lebois (1769-1806 ?), imprimeur et journaliste populaire. Il se ralliera plus tard à Babeuf.

[6] Jérôme Pétion (1756-1794), de Paris en 1792.

[7] Il ne faut pas que j'oublie de noter cette circonstance affligeante. J'avais expédié à Santerre trois braves Bretons pour le conjurer de venir nous secourir. Comme ils étaient près d'arriver pour nous rapporter sa réponse, ils furent tués dans la rue Saint Honoré (Note de Fournier).

[8] Des aristocrates, les « chevaliers du poignard », avaient tenté d'enlever Louis XVI aux Tuileries, le 28 février 1791. La section des Filles Saint-Thomas était royaliste et refusa de demander la déchéance du roi.

[9] Claude Lazowski (1752-1793), proche des Enragés. Il sera, après Alexandre, capitaine des canonnières de la section des Gobelins.

V. Au théâtre (1791 ?)

L'aristocratie s'était promis d'inoculer l'incivisme par les canaux des théâtres. Cette maudite pièce de... [1] fut celle qui fit le plus de fortune et avec laquelle les bas flatteurs du royalisme le plus lâchement aux patriotes. Impatienté, je dis un jour à bon nombre de ces derniers : « *Rendons-nous en force au Panthéon (sic), et vous verrez que nous saurons nous venger de toutes ces bravades trop longtemps souffertes.* » Nous partons : « *A bas la pièce et les aristocrates !* » nous écrivons-nous dès que la scène s'ouvre. On nous répond : « *A bas les Jacobins !* » Un combat s'engage et plusieurs coups d'épée et de sabre sont donnés et reçus. Les patriotes, inférieurs en nombre à la faction royaliste, furent contraints de me laisser presque seul dans le parterre. J'y fus en butte à toutes les insultes des femmes entretenues par les chevaliers du poignard, qui en voulaient surtout infiniment à ma coiffure de Jacobin ou de sans-culotte dont on connaît l'élégance et qui a eu pourtant depuis tant d'imitateurs.

Je montai sur un banc et, là, je bravai toutes ces furies. J'osai seul leur répondre que la pièce ne serait pas jouée. Alors vinrent se rallier autour de moi mes bons acolytes qui avaient déjà emporté contre nos adversaires la première partie du combat. Nous voulûmes gagner victoire complète. Nous ne désempa-râmes pas (avant) que nous n'avons mis tout le monde dehors, et traîné messieurs les pages dans la boue, ainsi que leurs belles donzelles, que l'on couvrait de neige et de fumier.

Notes

[1] Il s'agit peut-être de La partie de chasse de Henri IV, par Collé au théâtre de la Nation (26 novembre 1791).

Idées générales sur les moyens de rétablir l'ordre dans les colonies de Saint-Domingue, de ranimer l'agriculture et raviver le commerce

Les intrigues des ennemis de la Révolution, parmi lesquels on doit compter les grands propriétaires, sont la première source des malheurs de la colonie de Saint-Domingue. Tout le monde sait combien la correspondance du club Massiac [1] à Paris avec le gouvernement anglais, et les liaisons intimes des membres de ce club avec les partisans de la monarchie, ont accéléré la perte de nos colonies. Il est notoire que la révolte des nègres a été le résultat de l'opposition opiniâtre des colons aux dispositions philanthropiques des trois premières assemblées législatives. Le décret qui rappelle les nègres à la liberté [2], et qui devait réparer en un instant les crimes de plusieurs siècles en rendant à l'humanité ces droits usurpés, et à l'État des citoyens, au lieu d'avoir eu tout le succès que tous les gens de bien en attendaient, n'a été pour les hommes dévorés d'ambition et avides de cruauté qu'un motif de se mettre en état de rébellion ouverte envers la puissance légitime.

Il n'entre pas dans le plan de cet ouvrage de faire l'histoire des colonies, l'on a seulement envie d'indiquer les moyens de rendre à celle de Saint-Domingue non seulement son premier degré de prospérité, mais encore de présenter des vues solides autant que faciles pour l'élever en peu d'années au dernier période (sic) de richesse territoriale.

Sans doute un citoyen qui a géré pendant plus de vingt ans des habitations considérables, qui pendant ce laps de temps n'a cessé de se livrer aux opérations de l'agriculture et du commerce, qui a parcouru tous les points de l'île tant française qu'espagnole, peut, sans trop oser, offrir au gouvernement le fruit de ses travaux et de ses observations, heureux s'il a le bonheur de réussir à se faire entendre, si le génie de la cupidité, si l'esprit de parti n'étouffent pas sa voix auprès du Directoire.

Pour rétablir l'île de Saint-Domingue, trois choses sont essentiellement nécessaires.

1^{er}. Chasser les Anglais des lieux que la trahison et la perfidie leur ont livrés et ramener (dans le) giron de la République les habitants de la colonie que la perfidie des flibustiers Massiac et leurs confédérés en ont détachés.

2^e. Ramener les noirs par des procédés justes et bien combinés à l'amour ou à la nécessité du travail.

3^e. Donner à l'agriculture et au commerce l'état nécessaire pour rendre cette colonie utile à la mère patrie et ramener au degré d'opulence et de prospérité dont elle est susceptible.

Chasser les Anglais

La chose qui paraît en ce moment la plus difficile à exécuter est d'expulser l'ennemi du territoire de Saint-Domingue. Cependant cette difficulté consiste plus à aborder l'île qu'à combattre à terre. Mais des moyens sûrs sont trouvés pour s'emparer ou détruire l'escadre anglaise quelle forte qu'elle soit : cette opération fait plus d'obstacle au débarquement.

Six à huit mille hommes de troupes réglées suffiront pour obliger l'Anglais de mettre bas les armes ou pour [l']exterminer jusqu'au dernier.

Bien entendu cette force débarquée, il faudrait joindre les hommes de toutes Couleurs qui sont restés fidèles à la République, et il serait facile de réunir encore une grande partie des noirs par des moyens que l'on regarde comme certains. Ce serait la promesse de leur abandonner pendant leur vie la jouissance d'une portion déterminée de terrain, suffisante pour [les] occuper et [les] faire vivre dans une honnête aisance.

Ramener les noirs au travail

Le moyen infaillible de ramener les noirs au travail est facile.

Il faudra diviser les terres de manière que chaque partie soit abandonnée à une quantité de nègres proportionnée à son étendue, ou autrement donné à un certain nombre de nègres réunis volontairement, et par le sentiment de l'affection ou de l'amitié, une étendue déterminée de terrain.

A la charge pour eux de cultiver ces terrains en commun, moitié des produits appartiendraient aux cultivateurs, un quart aux propriétaires fonciers et l'autre quart serait perçu au profit de l'État.

Loin de nous cette idée fausse que le nègre préfère la patate au pain et à la bonne chère, une expérience longue et constante a prouvé évidemment que l'Africain est aussi avide de jouissance que l'Européen. Ceux qui jusqu'à présent ont mis en avant cette assertion ont pris pour base de leur raisonnement la conduite et les goûts du nègre esclave ; et soit défaut de jugement, soit mauvaise foi, ils n'ont pas voulu dire ce qui est prouvé par l'expérience, que les nègres qui ont passé en France et dans les autres parties de l'Europe n'ont pas tardé à saisir tous les goûts des nations avec lesquelles ils ont vécu ; et que lorsque quelques-uns d'entre eux sont retournés dans la colonie ils y ont conservé les nouveaux goûts qu'ils y avaient adoptés.

Il n'est donc pas difficile de convaincre tous les hommes de bonne foi et tant soit peu instruits, que l'espèce de dédain que l'on a vu les nègres esclaves en manifester pour les commodités de la vie avait sa source dans l'état de misère et de gêne où on [les] tenait et non dans [leurs] dispositions naturelles.

On pourrait peut-être objecter contre le moyen de faire travailler les nègres en commun qu'il serait difficile de leur faire adopter cette mesure.

On répondra à cette objection deux choses. Le nègre supposé enclin à la paresse, comme beaucoup de gens le prétendent, a cependant des besoins naturels qu'il ne peut se dispenser de satisfaire ; et pour cela il faudrait qu'il cultive la terre en raison ses besoins ; et en admettant ce qui a été dit plus haut que le nègre est susceptible de désirer et de goûter les jouissances que procure l'aisance, il ne faudrait pour le déterminer et le forcer même de travailler que lui présenter les moyens de jouir. Il en aura bientôt contracté l'habitude, et ce qu'il regardait hier comme insipide ou inutile, l'usage lui en fera demain un besoin ; ce sentiment est commun aux hommes de toutes les couleurs qui ont vécu en société.

Si le nègre refusait de travailler en communauté, on lui assignerait une portion de terrain proportionnée à sa force et à sa bonne volonté, et certes ce que l'on considérerait sous ce point de vue comme obstacle ou inconvénient serait au contraire le signe le plus certain, le gage le plus assuré, de la prochaine prospérité de la colonie ; cela prouverait que déjà l'intérêt personnel a fait des progrès dans l'homme de couleur, et l'on verrait jour en jour l'émulation se développer et les progrès de l'agriculture se multiplier.

La plus grande difficulté qui puisse en ce moment se présenter à l'esprit, pour mettre en usage le moyen que l'on vient de proposer, semble être de pactiser avec les nègres pour le leur faire adopter. Cette difficulté n'en serait vraiment une que dans le cas où les nègres seraient en révolte ouverte contre le gouvernement, ce qui n'est pas ; conséquemment, rien n'empêche donc que le gouvernement mette ce proposé en usage. Mais pour le faire réussir promptement, il est essentiel qu'ils employent des hommes qui ont vécu longtemps avec les nègres et qui ont eu l'art de se les attacher par une conduite humaine et juste. Il manquerait son but s'il se servait de gens qui se donnaient le barbare plaisir de faire déchirer à coups de fouet le corps de ces infortunés, qu'ils tenaient enchaînés ; le ressentiment et la vengeance sont, n'en doutons pas, les deux sentiments qui animent encore ceux qui ont été traités ainsi, et disons-le franchement ces sortes de plaies se cicatrisent rarement. Il est bien difficile d'aimer ses bourreaux.

On en a dit assez pour convaincre qu'il est facile de déterminer le nègre à recourir au travail, et l'on croit pouvoir assurer que l'appât du gain et des jouissances suffit à cette espèce d'hommes (sic) pour le ramener à l'ordre. une bonne législation de police achèvera ce que l'économie politique aura commencé.

Quant aux détails qui devront accompagner le moyen présenté, ils doivent faire la matière d'un ouvrage séparé.

Raviver l'agriculture et le commerce

Le territoire de Saint-Domingue une fois purgé des Anglais par le procédé qui vient d'être indiqué, les agents du gouvernement doivent s'occuper sans relâche du soin de fournir aux nègres les outils, instruments, machines, etc., nécessaires à la culture et à la conservation des fruits en matière. Pour cela, il faudra transporter du Continent des ouvriers dans la crainte de n'en pas trouver en arrivant. ou de n'en pas trouver assez. Il faudra construire des moulins à sucre, établir des fonderies pour les chaudières. etc. Avec ces mesures [pour] des hommes qui ont les qualités que nous avons indiquées, les colons même les plus acharnés à détacher nos colonies de la République trouveront par le régime proposé un produit net de leur propriété qui surpassera avant peu d'années celui qu'ils en tiraient durant l'esclavage des nègres.

Notes

[1] Le club Massiac était un lobby esclavagiste. Il a réuni à Paris, de 1789 à 1794, les grands propriétaires des colonies et de riches négociants. Il tenta de détacher les colonies de la métropole.

[2] Il s'agit sans doute du décret du 16 Pluviôse an II (4 février 1794) qui abolit l'esclavage.

Les Brigans sont foutus!

LA LIBERTÉ OU LA MORT.

Voici des extraits significatifs des mémoires de celui qui fut surnommé le « Condottiere de la Révolution ». Technicien des insurrections de 1789, Fournier l'Américain (1745-1825) nous dévoile ici leurs mécanismes.

PARTAGE NOIR - 1991

